

## **La (pré-)réflexivité dans les comptes rendus de perceptions, de paroles et de pensées : la question du mimétisme dans les discours représentés**

On a procédé dans plusieurs travaux précédents, à partir d'une analyse énonciative du PDV, à une mise en relation du PDV avec d'autres formes de discours rapportés, ou, plus exactement, de discours représentés. Cette démarche, qui a porté sur les relations du PDV avec tantôt le monologue intérieur, tantôt le DIL ou le DDL, a abouti à mettre en lumière le rôle du PDV dans l'expression de la pré-réflexivité. Cette réflexion, alimentée par Banfield à propos du DIL, s'est encore trouvée abondée par l'analyse de formes embryonnaires d'expression de la subjectivité : PDV embryonnaire (ou PDV raconté<sup>1</sup> Rabatel 2000a et 2001a), DIL embryonnaire (Sørensen 2002) ou PS subjectif (Olsen 2002). C'est le résultat de ces réflexions, diversifiées dans leur origine, qui est présenté ici. On tentera plus particulièrement de préciser les relations entre les diverses formes de re-présentation des dires, des pensées et des perceptions avec la problématique générale de la (pré-)réflexivité, en prenant le contre-pied d'une interprétation ontologisante selon laquelle certaines formes ne seraient sujettes qu'à l'expression de la pré-réflexivité, alors que d'autres se borneraient à l'expression de la réflexivité.

---

<sup>1</sup> Mais, à tout prendre, l'expression de « PDV embryonnaire » paraît avec le recul du temps préférable à celle de « PDV raconté », en ceci qu'elle est passible d'une lecture moins narratologique que la seconde expression : car il est évident que le PDV n'est pas un seul phénomène lié au type narratif, voire à certains genres de récits seulement.

## 1. Le PDV est-il *une des formes du DR*, ou *une des modalités du DR* ?

### 1.1. Approche du PDV comme *une des formes du DR*

Dans la continuité de Banfield 1995, le PDV était présenté dans Rabatel 1998 comme une forme non embrayée proche des « phrases sans parole » du DIL, sans que la problématique du DR y soit abordée frontalement. Progressivement, l'idée est venue que le PDV était *une des formes* du DR : mais c'est seulement avec l'approfondissement de la réflexion sur les différentes modalités de PDV, d'une part, et avec la montée en puissance de l'étude des relations entre la « planète PDV » et celle du DR<sup>2</sup>, d'autre part, qu'il est apparu que les rapports entre PDV et DR étaient à la fois substantiels et complexes, et que l'on ne pouvait plus se satisfaire de l'idée que le PDV était *une des formes* du DR, puisque d'un côté, il n'y a pas *un* PDV, mais plusieurs (Rabatel 2000a) et que, de l'autre, ces derniers entretiennent des relations complexes, sur les plans syntaxiques et sémantiques, avec les formes traditionnelles du DR. Ce sont ces rapports, analysés dans Rabatel 2003a, b<sup>3</sup> qui se trouvent résumés rapidement ci-après.

En effet, dès lors qu'on s'attache à l'expression linguistique des perceptions, et que l'on y dégage l'extrême implication des procès perceptuels et des procès mentaux, il n'y a pas de raison de cantonner les perceptions dans un ghetto, les paroles et les pensées dans un autre. Ce que disaient Olsen et Nølke et Olsen à propos de la fragilité de l'opposition entre parole et pensée dans le DR<sup>4</sup> pourrait être étendu aux perceptions, qui sont, elles aussi, « verbalisées ». Vu sous cet angle des verbalisations, il est indispensable d'analyser plus au fond les différentes formes syntaxiques et énonciatives par lesquelles s'exprime la représentation des dire, des pensées et des paroles.

Mais, auparavant, il est bon de rappeler brièvement les outils mis à contribution pour l'analyse, empruntés au modèle énonciatif de Ducrot 1984. Sa caractéristique

<sup>2</sup> Grâce à la lecture assidue d'Authier-Revuz et de Rosier, et à leurs analyses respectives de l'hétérogénéité énonciative (Authier-Revuz) et du continuum à même de rendre compte des formes mixtes du DR (Rosier).

<sup>3</sup> Cf. Rabatel 1998 pour les marques du PDV et 2001b, d, 2003a, b pour l'appartenance du PDV au DR.

<sup>4</sup> « La linguistique n'a nul besoin de faire la distinction entre dire et pensée puisqu'en tant que représentée la pensée est verbalisée. » (Nølke et Olsen 2000 : 87).

fondamentale repose sur la déliaison théorique du locuteur et de l'énonciateur (Charaudeau et Maingueneau : 2002, 220-224, 226). Ces relations peuvent être formalisées comme suit :

Tableau n° 1

<p>[1] <b>INSTANCES</b> : Le locuteur (L<sup>1</sup>) est l'instance qui profère un énoncé, selon un repérage déictique ou anaphorique. L'énonciateur (E), proche du sujet modal de Bally, assume l'énoncé ; c'est l'instance à partir de laquelle se rapportent les opérations de qualification et de modalisation (Culioli). Dans un énoncé monologique, le locuteur est aussi énonciateur ; on notera par une majuscule, suivie du chiffre 1, ce locuteur primaire et cet énonciateur primaire, et par une barre oblique le syncrétisme de L1 et de E1.</p> <p>[2] <b>STRUCTURES</b> : Dans un cadre dialogal ou dialogique, on notera respectivement, par une minuscule suivie du chiffre 2, l2 et e2 les locuteurs et énonciateurs enchâssés (ou cités) dans l'énoncé du locuteur citant, et dans le point de vue originel à partir duquel se marquent les positions énonciatives divergentes. En ce sens, L et E sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- linguistiquement premiers, par rapport à l et à e qui occupent une posture seconde, puisque la deixis est calculée par rapport à L1, impliquant les transformations idoines dans le discours cité de l2 ;</li> <li>- hiérarchiquement supérieurs à l et à e, sur le plan pragmatique, dans la mesure où L1 rend compte des PDV de l2 en fonction de ses propres intérêts de locuteur primaire.</li> </ul> <p>[3] <b>LIENS SEMANTIQUES</b> : les relations entre L1/E1 et l2/e2 relèvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tantôt de la responsabilité ou de la non responsabilité, lorsque les relations sont explicites ;</li> <li>- tantôt de la consonance ou de la dissonance (Cohn 1981), lorsque ces liens sont implicites. Dans les deux cas, ces liens sont graduels.</li> </ul>
--

La disjonction locuteur / énonciateur rend compte des énoncés dialogiques dans lesquels le locuteur rapporte un PDV auquel il prête sa voix (Vion 2001, Nølke 2002, Nølke et Olsen 2000, Flottum et Norén 2002, Rabatel 2003c, d, g), sans aller jusqu'à le reprendre à son compte, comme dans les mentions ironiques, les stéréotypes, les PDV hétérodiégétiques, c'est-à-dire dans des récits à la troisième personne, ou encore dans les PDV hypothétiques, passés ou futurs, etc. de L1 envers lesquels ce même L1 entend marquer une certaine distance dans le *hic et nunc* de l'énonciation. Autrement dit, si tout locuteur est énonciateur, en revanche tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur.

Le compte rendu de perception repose sur la construction d'une référence du monde perçu de telle manière que des indices de cette référenciation donnent des indications sur l'origine énonciative de la subjectivité à la source de la perception. Cette subjectivité est soit une source contextuellement saillante, soit, à défaut, le locuteur narrateur. La source peut renvoyer tantôt à un personnage, réduit au rôle d'énonciateur e2 distinct du locuteur L1, dans les cas d'effacement énonciatif (DIL et PDV à la troisième personne) ; tantôt à un personnage à la fois locuteur

<sup>5</sup> Sans compter le sujet parlant, ou producteur empirique de l'énoncé, dont la définition ne fait pas débat, par rapport au locuteur et à l'énonciateur.

et énonciateur seconds d'un discours représenté direct, indirect, DIL à la première personne. A défaut de ces sources, le compte rendu de perception est attribué au locuteur premier. Mais on distinguera les positions énonciatives de L1 selon qu'elles renvoient aux prises de parole de L1 ancrées dans le *hic et nunc* de l'énonciation de celle qui renvoient à une image de L1, dans le passé, le futur, dans un univers contrefactuel, etc., cette image pouvant elle aussi se réduire à un énonciateur, ou au contraire se composer d'un rôle de locuteur et d'énonciateur seconds, disjoints du *hic et nunc* de l'énonciation du locuteur premier. C'est cette distinction énonciative entre ancrage déictique et sujet modal qui fonde la séparation, capitale pour l'herméneutique du texte narratif, entre je narré et je narrateur.

Rapportés à l'analyse des relations du PDV et du DR en général, ces mécanismes énonciatifs montrent que, sur le plan syntaxique, le PDV est d'abord proche du DIL, en raison d'un mécanisme similaire d'effacement énonciatif, comme en (1) :

(1) Henning et Michel ouvrirent le fascicule de présentation du colloque, feuilletèrent les résumés. *Le résumé de la communication sur la représentation des formes pré-réflexives dans les récits comportait une suite d'exemples et un grand nombre de sigles. C'était peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué.* Ils passèrent à d'autres textes.

En (1), les énonciateurs-personnages e2<sup>6</sup> (il s'agit d'un roman inédit de David Lodge qui aurait pour cadre un colloque) ne disent rien, mais le texte représente à la fois les perceptions des personnages (« Le résumé de la communication sur les discours représentés comportait une suite d'exemples et un grand nombre de sigles »), les jugements qui les accompagnent (« C'était peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué ») ainsi que le comportement qui s'ensuit (« ils passèrent à d'autres textes »). « C'était peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué » relève du DIL, malgré l'absence de *verbum putandi*, en raison du procès mental évoqué. Le compte rendu de perception *stricto sensu* (« Le résumé de la communication sur les discours représentés comportait une suite d'exemples et un grand nombre de sigles »), sans relever directement du DIL, en est très proche, en raison du discordancier énonciatif entre les formes de premier et de second plans, ainsi qu'en raison des relations sémantiques entre la perception appréhendée comme

<sup>6</sup> Il s'agit de sources énonciatives secondes qui ne sont pas à l'origine d'un énoncé embrayé, et qui ne doivent pas être confondues, ici, avec le locuteur premier, le narrateur.

un tout dans le premier plan et représentée à travers une de ses parties dans le second plan ; en sorte que cette perception de Michel et Henning équivaut à une sorte de monologue intérieur, quelque chose comme « Tiens, c'est peut-être intéressant... ». On nomme *PDV représenté* ces perceptions et ces pensées exprimant le PDV d'un énonciateur e2, dans une « phrase sans parole ».

Quant à l'énoncé au PS, envisageant également les événements d'après le point de vue de nos deux héros, il exprime un *PDV raconté* ou *embryonnaire*, en raison du caractère maximal de l'effacement énonciatif. En sorte que le premier plan du récit semble s'écrire sous la visée des personnages : « Ils passèrent à d'autres textes » équivaut à « ils **décidèrent DONC** de passer à d'autres textes ». Ce PDV embryonnaire est proche du psycho-récit (Cohn) ou du discours narrativisé (Genette)<sup>7</sup>.

En troisième lieu, les mécanismes de subordination de la perception et des pensées au procès de perception rapporté par le locuteur-narrateur citant, comme en (2), apparentent le PDV au DI :

(2) Henning et Michel ouvrirent le fascicule de présentation du colloque et remarquèrent d'emblée que *le résumé de la communication sur la représentation des formes pré-réflexives dans les récits comportait une suite d'exemples et un grand nombre de sigles. C'était peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué*. Ils passèrent à d'autres textes. En quatrième lieu, le PDV partage une parenté avec le DD, puisque les deux formes se caractérisent par une « quasi subordination » (Rosier 1999) en fonctionnant comme complément essentiel du *verbum sentiendi*, dans les cas de parataxe, comme en (3), et ce y compris en l'absence de *verbum sentiendi*, en vertu des mécanismes inférentiels qui découlent du contexte interprétatif, comme en (4) :

(3) Henning et Michel ouvrirent le fascicule de présentation du colloque, feuilletèrent les résumés. Leur réaction fut immédiate : *le résumé de la communication sur la représentation des formes pré-réflexives dans les récits comportait une suite d'exemples et un grand*

---

<sup>7</sup> Ce PDV se marque dans le premier plan avec un « passé simple subjectif » (Olsen 2001, 2002) : pour ma part je parlerai plus prudemment d'effet subjectivant dans le contexte du PDV raconté (Rabatel 2000a, b 2001a, 2003i, 2004b). Cf. *infra*, 2.1. l'interprétation d'autres exemples (attestés) de ce type.

nombre de sigles. C'était peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué. Ils passèrent à d'autres textes.

(4) Henning et Michel ouvrirent le fascicule de présentation du colloque : *le résumé de la communication sur la représentation des formes pré-réflexives dans les récits comportait une suite d'exemples et un grand nombre de sigles. C'était peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué.* Ils passèrent à d'autres textes. Enfin, sur le plan sémantique-énonciatif, la parenté des *verba sentiendi* et *dicendi* fait du PDV un mixte de pensées (embryonnaires ou développées), de perceptions et de paroles qui le rapproche du DIL (cf. (1)), en contexte narratif à la troisième personne, ou du DDL, en contexte narratif à la première personne, comme en (5) :

(5) Dès réception du fascicule de présentation du colloque, je me plongeai (ou plonge) dedans : *le résumé de la communication sur la représentation des formes pré-réflexives dans les récits est une suite d'exemples, et accumule les sigles. C'est peut-être intéressant ; en tout cas, compliqué.* Je comparai (ou je compare) avec les autres projets.

Ce petit tour d'horizon montre que l'analyse selon laquelle le PDV serait une des formes du DR, à côté du DD, DI ou du DIL, est sujette à caution, dans la mesure où les exemples précédents montrent que « le » PDV peut s'apparenter tantôt à l'une ou à l'autre des formes du DR. D'où le titre de cette section, pointant sur une alternative : PDV comme *une des formes* ou comme *une des modalités* du DR ? En fait, les deux réponses sont possibles, mais elles renvoient à des niveaux d'analyse différents, qu'il convient de distinguer nettement. La représentation du PDV comme *une forme* de DR à côté du DD, DI, DIL, ou du monologue intérieur n'est pas radicalement fautive, mais elle ne s'explique que parce que l'analyse privilégie une forme de PDV parmi d'autres, en l'occurrence le PDV représenté dont les liens avec le DIL se trouvent également mis en relief dans l'expression de la subjectivité. Or il serait théoriquement tout aussi possible de mettre en avant la complémentarité des rapports entre PDV embryonnaire et discours narrativisé (ou psycho-récit), et par voie de conséquence de pointer sur une autre représentation de la subjectivité.

### 1.2. Définition du PDV comme une des modalités du DR

Bref, le développement de nos travaux sur *les différentes formes de PDV* ainsi que sur les relations entre comptes rendus de perception et comptes rendus de parole ou des pensées (Rabatel 2001b, d, 20003a, b, h) amène à considérer que les comptes rendus de perception sont, sur le plan sémantique, une des modalités de la représentation d'un univers mental autre dans son propre discours, à côté des comptes rendus de paroles et de pensées. La conséquence de cette manière de voir est que cette modalité peut se décliner sous des formes variables (représentation directe, indirecte, indirecte libre, perception narrativisée analogue au discours narrativisé) à l'instar de ce qui se produit avec les direx et les pensées :

(6) Compte rendu direct de parole :

Pierre dit : « je ne suis pas d'accord »

(7) Compte rendu direct de pensée :

Pierre se dit : « je n'en suis pas certain »

(8) Compte rendu direct de perception :

Pierre s'approcha de la fenêtre et regarda le convoi : l'assistance était nombreuse/l'assistance est nombreuse.

Le compte rendu direct de perception s'apparente aux deux autres comptes rendus, car il repose sur un « rapport » direct, en l'absence de lien hypotaxique entre le *verbum sentiendi* et le complément d'objet. Néanmoins, ce compte rendu de perception est le plus problématique de tous les comptes rendus de perception, comme on le constatera ci-après, en ce qu'il s'éloigne fortement des marques traditionnelles de compte rendu direct, guillemets, deux points et *verbum dicendi*.

- Premier problème, l'absence de guillemets. C'est là une difficulté, certes, mais qu'il convient de relativiser si l'on tient compte du fait que Rosier donne pas moins de 15 autres marques annonciatrices de DD : avec incise, avec *verbum dicendi* + virgule, avec *verbum dicendi* + deux points sans guillemets, avec italiques (avec ou sans guillemets), avec tirets, avec parenthèses + guillemets, etc. (Rosier 1999 : 208-209). En sorte que le compte rendu de perception sans guillemets n'est pas unique, cette absence se rencontrant dans certains comptes rendus de parole (rarement certes). Il n'en reste pas moins que leur absence

complique l'attribution (et le bornage) du compte rendu de perception à un autre énonciateur qu'au locuteur-énonciateur premier.

- Deuxième problème, l'absence de mention explicite de la source énonciative. On peut faire l'hypothèse que cette différence s'explique par le fait que les paroles et pensées, plutôt réflexives<sup>8</sup>, sur un plan sémantique (cf. *infra* 2.), sont rapportées à une source énonciative tandis que les perceptions, plutôt pré-réflexives, sont représentées sans que le locuteur citant éprouve le besoin d'exprimer la *nature énonciative* et, *a fortiori*, l'*origine énonciative* d'un phénomène perceptuel qui n'est pas ressenti comme aussi intentionnel et conscient que les paroles et les pensées.
- Troisième problème : la présence de l'IMP dans une des variantes de (8), concurrentement au présent. C'est le fait le plus problématique, en (8), car l'IMP apparente ce compte rendu direct au DIL. Encore convient-il de mesurer que l'IMP de (8) n'a pas une valeur de concordance ou de « transposition » comme dans le DIL<sup>9</sup>. C'est un IMP dont la valeur aspectuo-temporelle (événement passé d'aspect sécant) ancre la perception dans le passé de la diégèse et qui signifie que l'assistance était nombreuse avant que Pierre ne s'approche de la fenêtre, même si Pierre (et le lecteur) en prend conscience à ce moment-là. La possibilité du présent (qui rapproche le compte rendu de perception du DDL, alors que l'IMP le tire vers le DIL) s'explique par le fait que le repère privilégié est Pierre au moment de la saisie perceptuelle : d'où le présent par rapport à une saisie très proche du moment fictif de l'énonciation, tandis que l'IMP renvoie à une saisie davantage éloignée de ce repère : dit autrement, avec le présent, le locuteur citant (L1) se rapproche empathiquement très nettement du moment de la saisie perceptuelle, alors qu'avec l'IMP, l'empathie est moins forte, le rapport direct prend la forme d'un énoncé non embrayé, ce qui permet à L1 de renvoyer une subjectivité singulière tout en n'interrompant pas le cours du récit (exactement à l'instar de ce qui se produit avec le DIL).

<sup>8</sup> Singulière ou collective, en tout cas identifiée, y compris dans les cas limites où il s'agit de rumeurs ou de stéréotypes doxiques.

<sup>9</sup> L'argument est d'ailleurs critiquable en ce qu'il survalorise les occurrences de DIL avec troisième personne + IMP, alors qu'il existe des DIL avec première personne + présent de l'indicatif ou du « conditionnel ».



En sorte qu'il ne semble pas raisonnable d'exclure *a priori* du DR le PDV comme modalité de compte rendu de perception, au motif que le rapport direct lui serait impossible. C'est certainement la forme la plus complexe, mais il ne faudrait pas pour autant survaloriser ce problème, alors que les autres comptes rendus indirect, indirect libre, tout comme les comptes rendus « diégétisés » (discours narrativisé, psycho-récit, PDV embryonnaire), ne posent guère de problème sur le plan syntaxique et énonciatif, comme on peut le vérifier avec les exemples suivants :

(9) Compte rendu indirect de parole :

Pierre dit qu'il n'était pas d'accord.

(10) Compte rendu indirect de pensée :

Pierre pensa qu'il n'en était pas certain<sup>10</sup>.

(11) Compte rendu indirect de perception :

Pierre s'approcha de la fenêtre, regarda le convoi et remarqua que l'assistance était nombreuse.

Pierre vit que l'assistance était nombreuse<sup>11</sup>.

(12) Compte rendu indirect libre de parole :

Pierre réagit vivement. Il n'était pas d'accord !

---

<sup>10</sup> Cette possibilité est très fréquente dans les discours rapportés oraux, comme l'ont montré les travaux de Vincent et comme l'a confirmé une récente analyse de Marnette 2002 : 218-220, selon laquelle, en français parlé, les pensées ne sont pas rapportées au DIL (seulement 4% des formes répertoriées dans les corpus du GARS inventoriés), mais majoritairement au DI.

<sup>11</sup> Evidemment, certains verbes de perceptions sont compatibles seulement avec le rapport direct (« apercevoir », « toucher »), d'autres admettent indifféremment les rapports direct et indirect (« voir », « entendre », « sentir ») – en première analyse, il ne semble pas que certains verbes n'admettent que le rapport indirect. Il faudrait se livrer ici à une étude systématique des verbes de perception sous cet angle, car les choses sont très complexes : ainsi, « regarder » paraît ne pas accepter de rapport indirect : c'est vrai avec regarder que, mais « regarder si » est en revanche tout à fait grammatical. Au demeurant, ces compatibilités ou incompatibilités ne sont pas spécifiques aux *verba sentiendi*, on retrouve les mêmes disparités avec les *verba dicendi*, par conséquent les incompatibilités affectant telle ou telle forme ne peuvent justifier un traitement *a priori* spécifique pour les comptes rendus de perception.

(13) Compte rendu indirect libre de pensée :

Pierre dodelina de la tête, d'un air dubitatif. Il n'en était vraiment pas certain. C'est ainsi du moins que Jacques interpréta sa mimique.

(14) Compte rendu indirect libre de perception :

Pierre s'approcha de la fenêtre, regarda le convoi. L'assistance était vraiment nombreuse !

(15) Compte rendu narrativisé de parole (=discours narrativisé)

Pierre discuta une heure avec Charles

(16) Compte rendu narrativisé de pensée (=psycho-récit)

Pierre imagina les bonnes raisons que Charles allèguerait

(17) Compte rendu narrativisé de perception (=PDV embryonnaire)

Pierre s'amusa à voir un Charles hésitant avant de prendre la parole

De la sorte, le PDV (au sens générique de compte rendu de perception) s'affiche à la fois dans sa singularité sémantique en tant que modalité du DR, et aussi dans ses solidarités syntaxiques en tant que cette modalité peut se traduire par les mêmes formes que celles qui servent à exprimer les paroles et les pensées. C'est pour toutes ces raisons que le PDV appartient au DR, tout en modifiant considérablement la donne, par exemple en ne limitant pas les pensées au DIL, comme si cette forme devait être la poubelle du DR, recueillant toutes les formes mixtes dont l'approche traditionnelle du DR ne sait que faire.

Ainsi, on entrevoit que si le PDV se définit comme compte rendu de perception, alors il s'agit d'un phénomène complexe qui peut prendre des formes d'expression variées (PDV représenté, raconté et asserté, Rabatel 2000a, 2001a), et qu'il y aurait un danger à réduire les compte rendus de perception à la forme, certes fréquente, du PDV représenté. Il existe donc *des variations de formes pour rendre compte de la perception dans tous ses états*, en fonction de leur degré de (pré-)réflexivité, selon que ces formes :

- effacent plus ou moins la source énonciative des perceptions, suivant que le PDV mentionne un procès de perception ou que celui-ci soit reconstituable par inférence sur la base de la référenciation<sup>12</sup>, suivant que le compte rendu

<sup>12</sup> omission du *verbum sentiendi* : (8a) Pierre s'approcha de la fenêtre et regarda le convoi : l'assistance était nombreuse/l'assistance est nombreuse.

de perception soit clairement borné, ou que, à défaut, les marques mimétiques pallient l'absence de bornage.

- empruntent le rapport direct, indirect ou indirect libre, apparentant les PDV tantôt à DD ((3), (4)), un DI ((2)) ou un DIL ((1)), tantôt à un DDL ((5)), tantôt à un discours narrativisé, avec des PS subjectivants ((1), (15) à (20), (35)), tantôt à un MI ((32c)) ;

- marquent plus ou moins le mimétisme, en fonction de la quantité et de la qualité des subjectivèmes<sup>13</sup> (cf. *infra*, tableau n° 3, l'opposition des formes en (a) aux formes (b) et (c), davantage mimétiques que les formes en (a)) ;

- condensent et limitent les perceptions aux premiers plans (PDV embryonnaire, cf. (17)) ou les expandent dans les seconds plans (PDV représenté, cf. (37)) ;

La récapitulation précédente montre que le PDV, en tant que compte rendu de perception, est susceptible d'endosser des formes d'expression variables. Parmi ces formes, certaines présentent un intérêt tout particulier : il s'agit des PS, dans la mesure où leur aptitude à exprimer la subjectivité, en l'absence de débrayage énonciatif, pose frontalement la question d'un continuum dans l'expression de la subjectivité. C'est là le socle théorique qui fonde l'opposition graduelle entre pré-réflexivité et réflexivité.

## 2. Pré-réflexivité et réflexivité.

A plusieurs reprises, on s'est interrogé sur l'expression de la subjectivité et sur l'existence d'un PDV avec le PS, dans des premiers plans (Rabatel 2000a, c, 2001a, e, 2003h). On ne discutera pas ici la valeur du morphème du PS (Rabatel 2003i, 2004b<sup>14</sup>), on mettra en relief des congruences de marques susceptibles de contribuer, dans l'entourage du PS, à l'expression de la subjectivité, et, partant, d'alimenter le débat sur l'expression linguistique de la (pré-)réflexivité.

<sup>13</sup> (8b) inclusion de subjectivèmes dans la référenciation : Pierre s'approcha de la fenêtre et regarda le convoi : une marée humaine débordait jusque sur les trottoirs.

<sup>14</sup> Le travail sur des exemples fabriqués courts (Rabatel 2003i, 2004b) objective des contrastes et alimente la modélisation, mais au détriment de la complexité, car la modélisation à partir d'exemples décontextualisés surdétermine le rôle de tel ou tel facteur. L'analyse en contexte présente des avantages (et aussi l'inconvénient de ces avantages) en permettant de relativiser le rôle d'un marqueur au profit d'une congruence de marques. D'où l'intérêt de cumuler les deux approches.

### 2.1. Le PS et l'expression de la subjectivité

La prise en compte des données contextuelles invite à conclure que la valeur subjective des PS provient souvent d'un effet de halo, lorsque le PS est au contact de marqueurs lexicaux qui expriment eux aussi une appréhension subjective, que ces données affectent les chaînes anaphoriques ou les connecteurs : c'est ce qui se passe dans l'exemple de Ducrot (18) et dans ceux que nous empruntons à nos collègues de la Scapoline :

(18) Le bourg était endormi. Les piliers des halles allongeaient de grandes ombres. La terre était toute grise, comme par une nuit d'été.

Mais, la maison du médecin se trouvant à cinquante pas de l'auberge, *il fallut presque aussitôt se souhaiter le bonsoir*, et la compagnie se dispersa. (Ducrot, 1980 : 18)

La phrase en italiques est, selon Ducrot, l'écho d'une phrase prononcée par les promeneurs, qui ont dû se dire quelque chose comme « Il faut maintenant se souhaiter le bonsoir ». Sørensen 2002 remarque que cette phrase au PS implique un sujet de conscience et présuppose que les désirs des promeneurs à poursuivre leur promenade sont contrariés. Cela est vrai, mais doit être corrélé avec le « Mais » initial, lui-même relayé à distance par le sémantisme du verbe modal déontique « il fallut », et par les adverbes « presque aussitôt », équivalant à un « déjà ! » (pour les personnages dont le narrateur adopte le PDV). (19) présente des mécanismes similaires, le « et » fonctionnant comme un « mais » argumentatif avec conclusions implicites anti-orientées (selon l'analyse de Ducrot) et les marqueurs temporels suivants se chargeant eux-mêmes d'une valeur argumentative affaiblie, en sus de leur valeur temporelle (Rabatel 1999, 2001c), ce qui confirme bien que le PDV résulte ici de la conjonction de marques relevant de la cohésion nominale, temporelle et logique :

(19) L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur, elle ferma le yeux ; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche : c'était Félicité. -Monsieur vous attend, Madame, la soupe est servie.

*Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !*

Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient. *Alors elle déplia sa serviette comme pour en examiner les reprises et voulut réellement s'appliquer à ce travail, compter les fils de la toile. Tout à coup, le souvenir de la lettre lui revint. L'avait-elle donc perdue ? Où la retrouver ? Mais elle éprouvait une telle lassitude dans l'esprit, que jamais elle ne pût inventer un prétexte à sortir de table. Puis elle était devenue lâche ; elle avait peur de Charles ; il savait tout, c'était sûr ! En effet, il prononça ces mots, singulièrement :*

Nous ne sommes pas prêts, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe.

-Qui te l'a dit ? fit-elle en tressaillant. (Flaubert, *Madame Bovary*, in Nølke et Olsen 2002 : 112-3)

Les tournures exclamatives, le rôle des marqueurs argumentativo-temporels (« et », « alors », « tout à coup »), celui des adverbes (« réellement ») qui intensifient les processus mentaux (« elle voulut... s'appliquer, ...compter », « le souvenir de la lettre lui revint ») sont déterminants pour marquer la valeur subjective des PS. Dans le co-texte amont, c'est le surmarquage des deux propositions « Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table ! » qui indique le PDV embryonnaire d'Emma. La valeur argumentative du « et » (= « **malgré** l'agitation d'Emma), le sémantisme des verbes, les points d'exclamation expriment l'exaltation de l'héroïne et invitent à interpréter « elle essaya de manger », « elle déplia sa serviette », « compter les fils de la toile » comme autant de décisions volontaires d'Emma pour cacher son trouble. Cette interprétation est ensuite renforcée par la comparaison « comme pour en examiner les reprises », qui dénote une volonté de trouver un prétexte plausible à cette activité qui n'a pourtant d'autre motif que de cacher son trouble. Par conséquent, ce sont les indications portées par les marques amont qui invitent à lire « elle essaya de manger » comme l'équivalent d'un embryon de monologue intérieur (= « essayons de manger pour cacher notre trouble »), puis ce sont les marques aval, surabondantes, qui confirment l'interprétation (ou qui invitent par une inférence à reculons à réinterpréter « elle essaya de manger » comme l'expression d'un PDV embryonnaire dans le cas le moins favorable où l'interprétation empathique n'aurait pas été activée dès le repérage des marques aval).

Toutes choses égales, on pourrait en dire autant de (20), avec les mêmes procédés (en gras), i.e. exclamations, comparaison, marqueurs argumentativo-temporels renforçant l'expression des procès mentaux et organisant ces derniers en une délibération muette, enfermant l'héroïne dans une solitude poignante, et invitant à interpréter « elle se promena » comme une décision d'Emma (= « promenons-nous pour tromper le temps »), et non comme une description « objective » du narrateur :

(20) *Emma, saisissant le porte-cigares, le jeta vivement au fond de l'armoire.*

*La journée fut longue, le lendemain ! Elle se promena dans son jardin, passant et revenant par les mêmes allées, s'arrêtant devant les plates-bandes, devant le curé de*

*plâtre, considérant avec ébahissement toutes ces choses d'autrefois qu'elle connaissait si bien. Comme le bal déjà lui semblait loin ! Qui donc écartait, à tant de distance, le matin d'avant-hier et le soir d'aujourd'hui ? son voyage à la Vaubyessard avait fait un trou dans sa vie, à la manière de ces grandes crevasses qu'un orage, en une seule nuit, creuse quelquefois dans les montagnes. (Flaubert, *Madame Bovary*, in Holm 2002 : 129)*

Ainsi, le PS se prête bien à l'expression de la subjectivité. Mais il semble que cette valeur subjectivante repose davantage sur des données contextuelles nombreuses, convergentes, que sur la valeur propre du PS, ce pourquoi il paraît plus prudent de parler de PS *contextuellement subjectivant* plutôt que « subjectif ».

Toutefois, si le PS est subjectivant, dans certains contextes, faut-il en conclure qu'il l'est de la même manière que les formes sécantes, tout particulièrement l'IMP ? Sur ce point, Olsen semble dire que le PS, tout subjectif qu'il puisse être, ne peut pas exprimer une conscience réfléchie :

Le PS peut exprimer la subjectivité. Mais il y a à cela des limites. Le PS comme expression d'une conscience réfléchie semble toujours exclu (Olsen 2002 : 117)

En sorte qu'en certains contextes, comme c'est ici le cas avec des DIL et des PDV, le passage du PS vers l'IMP – ou inversement – signale le passage des formes pré-réflexives (PS) aux formes pré-réflexives (IMP) – ou inversement – : c'est du moins ainsi que je lis toute l'analyse d'Olsen, et notamment ce fragment :

En passant par exemple du DIL en IMP au PS, on ne sort pas nécessairement du champ d'une conscience (ibid. : 108)

Or une telle hypothèse repose davantage sur des effets contrastifs entre PS et IMP que sur la valeur intrinsèque du PS : ainsi, (21) semble donner raison à Olsen, car on y constate en effet une opposition entre les formes de PS consacrées plutôt à des sensations fugitives ou en tout cas successives, sans que celles-ci ne fassent l'objet d'une analyse, sauf à embrayer sur des énoncés à l'IMP :

(21) Un petit cri d'oiseau s'éveilla quelque part. Des gazouillements, timides d'abord, sortirent des feuilles ; puis ils s'enhardirent, devinrent vibrants, joyeux, gagnant de branche en branche, d'arbre en arbre.

Jeanne soudain se sentit dans une clarté ; et, levant la tête qu'elle avait cachée en ses mains, elle ferma les yeux, éblouie par le resplendissement de l'aurore.

Une montagne de nuages empourprés, cachés en partie derrière la grande allée de peuples, jetait des lueurs de sang sur la terre réveillée.

Et lentement, crevant les nuées éclatantes, criblant de feu les arbres, les plaines, l'Océan, tout l'horizon, l'immense globe flamboyant parut. [PS subjectif ; PS pour signifier l'avancement du temps ; PS coloré de subjectivité, surtout dans le groupe participial ; le ps est ici sous la domination de fragments enchâssés à l'IMP : il y a avancement dans ce qui est décrit par le filtre subjectif de Jeanne]

Et Jeanne se sentait devenir folle de bonheur. Une joie délirante, un attendrissement infini devant la splendeur des choses noya son cœur qui défaillait. [idem, pour l'évocation d'une progression dans les sentiments, sous la domination des IMP enchâssants] C'était son soleil ! son aurore ! le commencement de sa vie ! le lever de ses espérances ! Elle tendit les bras vers l'espace rayonnant, avec une envie d'embrasser le soleil ; elle voulait parler, crier quelque chose de divin comme cette éclosion du jour ; mais elle demeurait paralysée dans un enthousiasme impuissant. Alors, posant son front dans ses mains, elle sentit ses yeux pleins de larmes ; et elle pleura délicieusement. (Maupassant, *Une Vie* [1883] Folio 1974/1999 : 40-41)

« Jeanne soudain se sentit dans une clarté ; et, levant la tête qu'elle avait cachée en ses mains, elle ferma les yeux, éblouie par le resplendissement de l'aurore », « Une joie délirante, un attendrissement infini devant la splendeur des choses noya son cœur qui défaillait » s'opposent ainsi à « Et Jeanne se sentait devenir folle de bonheur » et à « Et Jeanne se sentait devenir folle de bonheur ». Mais si (21) illustre l'analyse d'Olsen, (22), en revanche, offre une situation beaucoup plus complexe. En effet, d'un côté les sensations sont exprimées tantôt avec le PS (« ses dents claquèrent »), tantôt avec l'IMP (« sa poitrine se serrait ») et, de l'autre, l'IMP n'est pas davantage réservé aux pensées, puisqu'on trouve le PS avec « une effroyable angoisse saisit son âme »<sup>15</sup>. Ainsi, (22) invite à relativiser une opposition trop tranchée entre PS pré-réflexifs d'un côté, IMP réflexifs de l'autre.

(22) Bientôt ses dents claquèrent ; ses mains tremblèrent ; sa poitrine se serrait ; son cœur battait de grands coups sourds et semblait parfois s'arrêter ; et sa gorge haletait comme si l'air n'y pouvait plus entrer.

Une effroyable angoisse saisit son âme en même temps que l'invincible froid l'envahissait jusqu'aux moelles. Jamais elle n'avait éprouvé cela, elle ne s'était sentie abandonnée ainsi par la vie, prête à exhaler son dernier souffle. (Maupassant, *Une Vie* [1883] Folio 1974/1999 : 133)

<sup>15</sup> On pourrait objecter qu'« angoisse », renvoyant à une peur diffuse, n'est pas très réflexif : mais l'objection est de peu de portée.

Toutefois, même si ces exemples tels que (17) à (21) sont fréquents, il y aurait danger à théoriser sur cette seule base. (22) et (23) présentent des extraits attestés avec des PS réflexifs, et l'on pourrait alléguer un grand nombre d'exemples de cette nature :

(23) Le petit Poucet ouït tout ce qu'ils dirent, car, ayant entendu de dedans son lit qu'ils parlaient d'affaires, il s'était levé doucement, et s'était glissé sous l'escabelle de son père pour les écouter sans être vu. Il alla se recoucher et ne dormit point le reste de la nuit, songeant à ce qu'il avait à faire. Il se leva de bon matin, et alla au bord du ruisseau où il emplit ses poches de petits cailloux blancs, et ensuite revint à la maison. (Perrault, *Le Petit Poucet*, Classiques Garnier 1967 : 188)

Même si l'on est pas dans un contexte où le PS côtoie des DIL, il n'en reste pas moins que les procès au PS s'interprètent comme résultant d'un plan mûrement réfléchi du héros (cf. *supra*, l'analyse du PDV embryonnaire dans (1)), qui pourrait se formuler ainsi : « demain, tu iras au bord du ruisseau, tu empliras tes poches de petits cailloux... ».

Ainsi, le fait que le PS comme l'IMP puissent exprimer tantôt la pré-réflexivité, tantôt la réflexivité, invite à reprendre cette question d'une manière plus approfondie, afin de déterminer le plus précisément possible ce qu'on entend par réflexivité, d'une part, et de préciser si le marquage de la (pré)réflexivité a bien la même signification pour le PS et pour l'IMP, d'autre part.

## 2.2. (Pré)-réflexivité 1 et (Pré)-réflexivité 2

La généralisation de certains effets contrastifs sous la forme d'une opposition radicale entre un PS pré-réflexif et un IMP réflexif paraît discutable, en ce qu'elle est susceptible de dérives ontologisantes normatives visant à cantonner des formes dans des emplois sémantiques particuliers de manière univoque, alors que l'expérience montre que les marques ne le sont pour ainsi dire jamais. Ainsi que nous l'écrivions dans Rabatel 2003h, il existe au moins deux manières complémentaires, mais néanmoins distinctes, pour définir la pré-réflexivité, que nous avons nommé « (pré)-réflexivité de sens 1 » et « (pré)-réflexivité de sens 2 », selon que



leur définition fasse intervenir des considérants énonciatifs dans le premier cas, sémantiques dans le second<sup>16</sup>.

- D'un point de vue énonciatif, la pré-réflexivité du DIL ou du PDV s'oppose à la réflexivité du DD ou du DI, qui marquent explicitement l'origine énonciative de ce qui est rapporté/représenté dans la voix du locuteur-narrateur. Il y a pré-réflexivité, avec le DIL comme avec le PDV parce que le débrayage énonciatif est moindre dans leur cas que dans celui du DD, ou que l'attribution d'un dire / penser / percevoir est compliquée, tant dans son bornage que dans sa matérialité, à la différence du DI. Cette pré-réflexivité (de sens 1) est donc de nature énonciative, manifestant que la « voix » d'un énonciateur e2 est difficilement isolable en tant que telle, tant elle est prise dans la voix de L1, et tant elle se donne à voir sous la forme d'un énoncé non embrayé. C'est en cela que le PDV et le DIL sont pré-réflexifs, par rapport au DD ou l'on entend la voix du locuteur enchâssé, et, dans une moindre mesure, par rapport au DI, où l'instance l2 est identifiable, tout comme le contenu de ses paroles, quand bien même leur forme n'est pas rapportée, et donc quand bien même la voix de L1 est très prégnante. Bref, d'un point de vue énonciatif, est pré-réflexif ce qui correspond à l'expression d'un PDV par e2, tandis qu'est réflexif le PDV exprimé par l2/e2.
- D'un point de vue sémantique, la réflexivité renvoie à une pensée consciente, rationnelle, élaborée tandis que la pré-réflexivité (de sens 2) exprime une forme de pensée pré-consciente, pré-rationnelle, fugace, non élaborée par la distance critique que permet le discours. En dernière analyse, cette conception renvoie à un ensemble de normes selon lesquelles l'expression de la pensée la plus réfléchie va de pair avec la parole, et donc avec les formes d'expression linguistique les plus repérables de la parole, DD et DI. Dans ce cadre, le lexique, et, d'une manière plus précise, l'ensemble des subjectivèmes indiquant une subjectivité à partir du mode de donation de la référence dans les paroles / pensées / perceptions représentées – a) cohésion nominale (choix du lexique des mots de sens plein, choix de telle ou telle anaphore comme indicateur de PDV ; b) cohésion verbale c) la cohésion « logique » (rôle des connecteurs

<sup>16</sup> Pour une première approche de l'opposition *réflexif* VS *pré-réflexif*, sous la forme « conscience réfléchie » VS « conscience pré-réfléchie », cf. Banfield 1995 : 293-313, et Rabatel 2001d : 89-93, et, plus particulièrement, notes 31 et 35.

argumentatifs, valeur argumentativo-temporelle des marqueurs temporels) – fournit des indicateurs d'une réflexivité de sens 2.

On notera toutefois qu'Olsen nomme « conscience réfléchie » ce que, d'un point de vue énonciatif, nous appelons pré-réflexivité : cette appellation de « conscience réfléchie » s'explique par le fait qu'avec les formes verbales de visée sécante, la subjectivité des personnages peut se déployer, avec la valeur commentative de l'IMP, tandis que le PS de visée globale, sous le contrôle du narrateur, n'ouvre guère d'espace pour permettre à la « sphère du personnage » (Bakhtine) de se développer. Mais, d'un autre côté, il convient de ne pas oublier qu'il s'agit là d'une représentation, certes très fréquente, à laquelle on pourrait opposer une représentation inverse, à l'instar de la thèse de Cohn 1981 surdéterminant le psycho-récit comme forme privilégiée d'analyse de la vie intérieure, à rebours de la thèse dominante privilégiant les formes d'analyse exprimées par le biais du DIL et du monologue intérieur. Si, pour notre part, nous considérons le DIL et le PDV comme des formes pré-réflexives, cela tient à ce que (c'est du moins notre lecture de Banfield 1995) ces formes expriment, en contexte hétérodiégétique, une subjectivité du il-alors-autrefois, radicalement déconnectée de la première personne. Ces deux « analyses » se valent, pour autant qu'on les interprète pour ce qu'elles sont en effet, c'est-à-dire des *représentations* : cela ne signifie pas qu'elles n'ont aucun fondement, cela signifie simplement (c'est déjà beaucoup) que ce sont des manières de voir et de penser conventionnelles auxquelles il est toujours théoriquement possible d'opposer une autre manière de voir, même si cette possibilité théorique se heurte à de fortes résistances culturelles, qui ont pour elles l'évidence des conventions dominantes...

Par conséquent, il est loisible d'envisager que des PS expriment aussi, fût-ce autrement que l'IMP, la subjectivité et la réflexivité, en empathisant sur un personnage de l'énoncé, ainsi que nous l'écrivions dans Rabatel 2003h. En effet, en (24), en dépit du fait que les procès qui s'enchaînent soient tous au PS, ils renvoient à un compte rendu de perception pris en charge par le personnage, ce compte rendu de perception étant saturé de procès mentaux intentionnels, rationnels, conscients :

(24) Pierre vérifia si son impression première était fidèle. Il examina scrupuleusement autour de lui, s'intéressa d'abord au premier plan, déblaya ce qui gênait la vue, et analysa ensuite l'arrière-plan. Dix minutes plus tard, il sortit enfin de sa cachette.

On pourrait objecter que l'intentionnalité est surtout produite par les adverbes de manière ou de temps qui sont responsables de la dimension réflexive (de sens 2) ; mais l'objection ne résiste pas, compte tenu du sémantisme intrinsèque des verbes au PS<sup>17</sup>, comme le montre (24a), compte tenu également de l'enchaînement des formes verbales, et de la logique narrative du *post hoc, ergo propter hoc* qui incite à motiver la succession des événements à partir de Pierre (cf. Rabatel 2001c) :

(24a) Pierre vérifia si son impression première était fidèle. Il examina autour de lui, s'intéressa au premier plan et analysa l'arrière-plan. Dix minutes plus tard, il sortit enfin de sa cachette.

Il est bien sûr possible d'ouvrir à la subjectivité de Pierre un espace avec le recours à des formes verbales de visée sécante, comme l'indiquent les italiques de (24b). Mais cela ne prouve rien, sinon que (24b) cumule pré-réflexivité de sens 1 (en italiques) et réflexivité de sens 1 (fragments en caractères droits), l'ensemble, sur le plan sémantique, exprimant une réflexivité de sens 2, tandis que (24) se limite à une réflexivité de sens 1 et à une réflexivité de sens 2 :

(24b) Pierre vérifia si son impression première était fidèle. Il examina autour de lui, scrupuleusement : *il voulait mettre en œuvre l'esprit méthodique qui lui avait toujours si bien réussi*. Il s'intéressa d'abord au premier plan : *rien ne bougeait qui signale un ennemi* ; il déblaya ce qui gênait la vue et analysa l'arrière-plan : *cette fois, il en était certain, il n'y avait âme qui vive*. Dix minutes plus tard, il se décidait à sortir de sa cachette.

La distinction entre ces deux formes de pré-réflexivité est importante *pour rendre compte de la diversité des motivations énonciatives et cognitives du passage d'une forme pré-réflexive à une forme réflexive, et, réciproquement, du passage d'une forme réflexive à une forme pré-réflexive*, alors que le sujet percevant reste identique. En effet, si le sujet percevant est le même, il est difficile de justifier le passage d'une forme réflexive à une forme pré-réflexive (en vertu du principe de non contradiction, selon lequel il est impossible que le même individu dise A et Non-A), sauf à expliquer ce passage par un changement d'objet perçu ou par un changement de point de vue sur le même objet (comme

---

<sup>17</sup> D'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte, tels des facteurs syntaxiques : *voir si* ou *voir que*.

dans les examens de conscience, les dilemmes), en jouant tantôt sur les degrés de prise en charge ou de mise à distance énonciative, tantôt sur les degrés de connaissance ou d'ignorance des objets.

Il est vrai que les définitions de la pré-réflexivité de sens 1 et de sens 2 vont souvent de conserve, mais il faut toutefois avoir à l'esprit les déliations possibles : ainsi, il n'est pas rare de dire :

(25) Pierre reconnut/déclara qu'il ne savait pas  
 = réflexivité de sens 1 (en vertu du *verbum dicendi* + DI) et réflexivité de sens 2 (cf. le sémantisme de reconnut) + pré-réflexivité de sens 1 (cf. « il ne savait pas ») (26) Pierre

reconnut instantanément Sophie  
 = réflexivité de sens 1, réflexivité de sens 2

(27) Pierre ne reconnut pas Sophie  
 = pré-réflexivité de sens 1, absence de réflexivité de sens 2

(28) Pierre ne sut/s'avoua jamais que son père l'avait abandonné un temps  
 = réflexivité de sens 1, absence de réflexivité de sens 2.

(29) « Je ne sais pas », dit Pierre d'un air gêné  
 = réflexivité de sens 1 ; absence de réflexivité de sens 2

(30) Pierre entendit un bruit : c'était le volet qui claquait  
 = réflexivité de sens 1 ; réflexivité de sens 2.

(31) Pierre entendit un bruit sourd : qu'était-ce donc ?  
 = réflexivité de sens 1 ; absence de réflexivité de sens 2.

Etc.

Par conséquent, le sémantisme des lexies, notamment des verbes, est de nature à contrebalancer les effets résultant des débrayages énonciatifs, et, en contexte, le lecteur peut être tenté de saturer de subjectivité et d'intentionnalité un procès au PS en vertu des indices co-textuels indiquant

que le récit empathise à partir du sujet du verbe au PS : c'est ce que nous avons vu à propos de l'exemple (1) et à propos des exemples (19) et (20).

### 3. Gradient de (pré)-réflexivité et mimétismes

Ces déliaisons laissent pressentir que toutes les formes du DR sont théoriquement concernées par un gradient pré-réflexivité / réflexivité. En première analyse, il existe contrastivement des formes plus réflexives que d'autres : les perceptions, par exemple, sont conventionnellement moins réflexives que les paroles ; quant aux pensées, elles occupent une place intermédiaire entre paroles et perceptions. Mais ce continuum n'a de sens que s'il est validé par l'expression linguistique du marquage de l'origine énonciative des énoncés rapportés / représentés : la réflexivité maximale (de sens 1) repose ici sur le débrayage énonciatif maximal de la source des paroles (DD) ou sur un débrayage intermédiaire avec le DI, alors que le débrayage tend vers l'effacement énonciatif avec le DIL et avec le PDV.

Cette « première analyse » est par conséquent toute relative, aussi faut-il éviter de l'ériger en une norme absolue, dans la mesure où la nature et la fréquence des marques de la (pré-)réflexivité de sens 2 est susceptible de modifier les relations d'enchaînement énonciatif entre L1 et L2. En sorte qu'un PDV qui comprendrait énormément de verbes représentationnels et inférentiels serait certainement plus réflexif qu'un DIL qui évoquerait un mouvement de pensée embryonnaire, par exemple avec un *verbum putandi* dont le sémantisme renverrait à une pensée vague, formulée sous une forme interrogative, voire plus réflexif qu'un DD avec un *verbum dicendi* ouvrant sur un dire de sens négatif (« « Il n'avait rien vu », déclara-t-il à la police »). Ainsi, de même que nous nous avons montré dans Rabatel 2003a et b que toutes les formes de DR peuvent être plus ou moins mimétiques, toutes peuvent être plus ou moins plus ou moins réflexives, selon la construction de la référence, la nature des modalisations et qualifications, tant il est vrai que la construction des chaînes anaphoriques, le choix d'une forme aspectuo-temporelle ou d'un connecteur est susceptible d'indiquer une plus ou moins grande intentionnalité, subjectivité, quantité de savoir vu, su ou inféré. Ainsi, si le DD est en principe plus réflexif que le DN ou le PDV, en revanche, un DN ou un PDV très marqués par des formes de contagion stylistique<sup>18</sup> tels

<sup>18</sup> Au sens où Spitzer parle de « Sprachmischung », ou de « Sprachmischung » 1922, 1961.

que (35c) ou (37c) sont presque aussi réflexifs qu'un DD faiblement marqué par des idiolectes repérables tel que (33a).

Précisons que nous n'utilisons pas la notion de « mimétisme » dans un sens vériste : certes, le mimétisme crée textuellement des effets de réel mais, fondamentalement, le mimétisme renvoie à des finalités pragmatiques-cognitives par lesquelles les locuteurs (se) re-présentent les paroles / pensées / perceptions de manière à appréhender le réel selon un usage qui soit adapté à leur situation (en tant que sujet de l'énonciation, mais avec toutes les dimensions psychologiques, sociologiques, etc. qui structurent le sujet parlant). D'une certaine manière, cette approche du mimétisme n'est pas sans relation avec l'analyse de Perrin 2002 sur les différents types traditionnels de DR à l'oral (mais l'analyse pourrait sans peine être étendue à l'écrit, comme on va l'entrevoir avec nos tableaux) selon laquelle tous les types de DR reposent sur une forme de citation, sur une reproduction mimétique d'un discours objet (Perrin 2002 : 157).

En ce sens, la question des degrés du mimétisme croise celle des degrés dans l'expression de la subjectivité et de la réflexivité.

- Il existe un mimétisme expressif : ainsi des formes de mimétisme qui, telles les parures de (34c', c'', c'''), dénotent le caractère enfantin et espiègle de l'héroïne de *Billy-ze-Kick* ou de ses comparses déjantés, et renvoient à une parole singulière ; le concept d'ethos relève de ce mimétisme expressif.
- Il existe également un mimétisme cognitif (Rabatel 2004a), qui mime non plus une manière de dire, mais les efforts du sujets dans son appréhension du monde (ou qui mime ces efforts dans le DR) : sur le plan linguistique, les interrogatives, les exclamatives, les interjections sont à la fois « expressives », indiquant les réactions du sujet, mais aussi « cognitives » en ce qu'elles témoignent des efforts d'ajustement du sujet face à son environnement. Et l'on peut en dire autant des hésitations, répétitions, de la présence des modaux, des adverbes modalisateurs, de certains dénominations ou qualifications évaluatives ou axiologiques, susceptibles de scander les mouvements de la pensée pour se rapprocher de la compréhension des objets.

Ces deux mimétismes sont concernés, à des titres divers, par la problématique de la (pré-)réflexivité : en effet, le mimétisme cognitif renvoie nettement à la réflexivité sémantique de sens 2. Quant au mimétisme expressif, il renvoie plutôt

à la réflexivité énonciative de sens 1, dans la mesure où ces effets de parlure s'expriment plutôt dans le DD ; mais nous disons bien « plutôt », car il est toujours possible de trouver des « îlots textuels » dans des DI, voire dans des DIL, c'est-à-dire dans des formes pré-réflexives de sens 1. En réalité, dans la situation de communication ordinaire, ces niveaux de mimétisme et de (pré-)réflexivité fonctionnent souvent en syncrétisme. Mais, dans les situations très polyphoniques, et dans le cas particulier de textes romanesques littéraires, le syncrétisme est complexifié par le jeu des instances et des déliaisons énonciatives.

Il faut donc *distinguer puis articuler* mimétisme et réflexivité, par le biais de l'ambivalence du mimétisme : ainsi qu'on l'a montré dans Rabatel 2000b : 57-65, 2001e, les présentatifs participent de la création d'une double mimésis de l'objet et du sujet, notamment à travers la mise en scène énonciative de la re-présentation mimétique des objets (du discours) par l'intermédiaire de la re-présentation des processus cognitifs par lesquels le sujet appréhende les objets et les restitue au lecteur, par le biais de cette appréhension. Considéré sous cet angle, toutes les formes de DR sont traversées par la problématique du mimétisme et de la réflexivité, avec un gradient de (ré-)réflexivité de sens 2 sur l'axe vertical et un gradient de (pré-)réflexivité de sens 1 sur l'axe horizontal, les doubles flèches indiquant qu'une même forme peut exprimer un contenu propositionnel sous une forme plus ou moins (pré-)réflexive :

Tableau n° 2<sup>19</sup> :

↑	degré maximal de mimétisme+ (réflexivité de sens 2)	DDLm	DDm+	DIm+	PRm+	DDL/- MIm+	DILm+	PDV+
	degré moyen de mimétisme	DDLm	DD	DI	PR	DDL/MI	DIL/m	PDV
	degré minimal de mimétisme - (pré-flexivité de sens 2)	DDLm-	DDm-	DIm-	PRm-	DDL/MIm-	DILm-	PDVm-
↓								
	Pôle de la subjectivité extériorisée	←=====→				Pôle de la subjectivité intériorisée		
	Pôle de la réflexivité (sens 1)	←=====→				Pôle de la pré-réflexivité (sens 1)		

On terminera par quelques exemples qui illustrent cette gradation. Le tableau n° 3 suivant entend montrer que :

- un même contenu propositionnel peut être exprimé selon les diverses modalités du DR. C'est à dessein que les exemples suivants paraphrasent un contenu propositionnel similaire dans le dessein de montrer que le choix d'une forme de DR n'est pas contraint absolument par le contenu sémantique, et que c'est le locuteur citant qui a en définitive le choix ;
- chacune d'elle peut être traversée par un gradient de mimétisme. En effet, chaque exemple en (b) manifeste un degré plus fort de mimétisme qu'en (a), l'original étant le DIL de (36a). Par ailleurs, pour éviter de se limiter à des créations artificielles, on a fait suivre les exemples (b) d'exemples attestés en (c) ou (c', c") ;
- chacune d'elle peut privilégier tantôt un mimétisme expressif, tantôt un mimétisme cognitif. Ainsi, d'une manière générale, on notera que si les exemples (b) et (c) sont mimétiques, ils ne le sont pas de la même manière : les formes en (b) sont davantage réflexives, et donc renvoient à un mimétisme cognitif (mimant d'une part les efforts cognitifs du sujet, d'autre part l'adéquation du dire / penser aux objets), tandis que les formes en (c) sont davantage expressives, mimant davantage une manière de dire ou de penser dont la fonction est essentiellement une fonction de construction du personnage (sur les plans psychologique, sociologique, idéologique, etc.) :

<sup>19</sup> Ce tableau n'a de valeur qu'indicative, en fonction des représentations de la subjectivité : cf. Rabatel 2001d : 91. Le symbole DDL / MI correspond à une forme spécifique de monologue intérieur, dans les récits à la première personne, et PR à Psycho-récit (Cohn), équivalent du discours narrativisé (Genette).



**Tableau n° 3 : degrés de mimétisme et de réflexivité (de sens 2) :****DDL :**

(32a) M. Darbédât entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. Ça, un chant ?

(32b) M. Darbédât entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. C'est à peine un chant, du reste ; plutôt, si je

puis dire, une sorte de récitatif aigu et précipité.

= Réflexivité de sens 2 : cf. les reformulations indiquant les efforts de M. Darbédât pour rendre compte de ses impressions auditives de manière à qualifier exactement le genre de ce qu'il entend.

(32c) Les enfants chassaient de leurs yeux la poussière du sommeil, Ali n'était pas de retour ? Et lui reprenait, récitez avec moi, repoussait les plats, plus tard, plus tard.

Dans l'ombre, les regards de ses fils se cherchaient, et sa femme s'approchait, posait les mains sur son front, depuis quand la fièvre t'a-t-elle saisi, Omar ? (Salvaing, Pays conquis, Laffont 1977 : 93)

= Réflexivité de sens 2 : cf. les répétitions de « plus tard », la question finale.

**DD :**

(33a) M. Darbédât entendit Pierre chanter dans la chambre voisine : « c'est à peine un chant, déclara-t-il, plutôt une sorte de récitatif aigu et précipité ».

(33b) M. Darbédât entendit Pierre chanter dans la chambre voisine : « c'est à peine un chant, du reste, se dit-il tout haut, avec hargne, plutôt une sorte de récitatif aigu et précipité, qui vous agresse l'oreille ».

= Réflexivité de sens 2 (caractérisation de l'objet) + mimétisme (expressivité des réactions négatives de Darbédât)

(33c) Ze suis zune petite fille heureuse.

Cazolée comme un pou. Z'ai qu'un défaut : ze suis zobsédée. Zobsédée du Toboso. (Vautrin, Billy-ze-Kick Folio : 25)

= Le mimétisme (expressivité du langage enfantin) l'emporte sur la dimension réflexive.

**DI :**

(34a) M. Darbédât entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. Il remarqua que c'était une sorte de récitatif aigu et précipité

(34b) M. Darbédac entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. Il reconnut que c'était à peine un chant, du reste ; plutôt une sorte de récitatif aigu et précipité.

= La réflexivité est plus importante que le mimétisme.

(34c) Quand Pascal se fâchait, leur mère se bouchait les oreilles et disait qu'on la rendrait folle, que Pascal était un avare, tout le portrait de son père ! et qu'il finirait par quitter les siens comme lui. Tout cela parce qu'elle n'avait pas avoué qu'elle s'était achetée trois paires de gants en solde au Bon Marché, une véritable affaire ! et qu'il n'y avait plus de beurre à la maison, si Pascal voulait descendre, il serait mignon, mignon. (Aragon *Les voyageurs de l'impériale* (1942) Gallimard Folio 1972 : 552)

(34c') A toutes ces théories, ils dodelinèrent du chef et dirent que oui, oui, oui. (Vautrin, *Billy-ze-Kick* Folio : 14)

(34c'') Chapeau hurla que Bon Dieu de quelque chose d'ignoble et qu'il arrivait dans 5 minutes. (Vautrin, *Billy-ze-Kick* Folio : 109). Dans les exemples en (c), l'expressivité l'emporte sur le mimétisme, surtout en (c') et (c''), où la dimension cognitive est volontairement réduite à néant du fait de la forte condensation de la proposition complétive, reléguant le contenu propositionnel à l'arrière plan. NB : (34c), (34c') et (34c'') expriment des comptes rendus de paroles au DI. En revanche, (34c''') et (34c''''') expriment des compte rendu de pensée au DI, avec Réflexivité de sens 2 en raison du lexique à valeur idiolectale et de l'agrammaticalité de l'énoncé subordonné, pour faire stylistiquement entendre cette même valeur idiolectale, assortie d'une valeur « sociolectale » renvoyant mimétiquement au parler approximatif d'individus déstructurés, ayant perdu le sens des liens sociaux, notamment de la dimension communicationnelle du langage.

(34c''') Elle se dit qu'Hippo aurait mieux fait de l'étrangler pour de bon. Que vieille conne. (Vautrin, *Billy-ze-Kick* Folio : 67)

(34c''''') Il se dit que bordel de ce qu'il y a de pire. (Vautrin, *Billy-ze-Kick* Folio : 49)

**PR (ou DR narrativisé / RNA<sup>20</sup>) / perception narrativisée :**

(35a) M. Darbédac entendit Pierre chanter dans la chambre voisine.

(35b) M. Darbédac entendit Pierre « chanter » dans la chambre voisine, une sorte de récitatif aigu et précipité.

<sup>20</sup> Marnette nomme RNA le « rapport narratif d'une action » (cf. « Jeanne regarda par la fenêtre ») qui indique un « contrôle en apparence total du narrateur » ; ce RNA s'oppose au DDL (« absence de contrôle apparent du narrateur »), avec, comme étapes intermédiaires, le psycho-récit, le DI, DIL et DD (Marnette 1998 : 118s). Ce RNA est parfois très proche du discours narrativisé : cf. Rabatel 2001b et 2003a, b, h.

(35c) Façades fermées sur leurs plantes caoutchouc, leurs F machin, leurs téléés, les immeubles lui semblèrent terriblement uniformes. (Vautrin, Billy-ze-Kick Folio : 49)

**DIL :**

(36a) M. Darbédac entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. C'était à peine un chant, du reste ; plutôt une sorte de récitatif aigu et précipité (Sartre, La chambre, in Le mur, Gallimard, Folio, 58).

(36b) M. Darbédac entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. C'était à peine un « chant », du reste ; plutôt une sorte de récitatif aigu et précipité, insupportable.

(36c) Toute la journée de Noël, le marquis de Vaudricourt déambula au hasard des rues, le dos voûté, la mine renfrognée. Il ne rêvait que de rencontrer cette pouffiasse d'Henriette et son mataf, afin de leur administrer une mémorable rossée. Il l'imaginait, le Marcel : le cheveu gras et long, la démarche chaloupée, des tatouages jusque sur la quéquette, ce devait être quelque chose, le gigolo de la marquise.

Shootant rageusement dans les débris abandonnés sur la chaussée par les fêtards de la veille, Etienne marchait. Et Foulereau ? Il l'avait bien embobiné, celui-là, avec son poste mirifique à la SOCOFIX, ce repaire de Sarrasins... Il fallait lui demander des comptes ! (Th. Jonquet Le pauvre nouveau est arrivé Libro 46)

**PDV :**

(37a) M. Darbédac entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. Les notes s'élevaient en une sorte de récitatif aigu et précipité.

(37b) M. Darbédac entendit Pierre chanter dans la chambre voisine. C'était à peine un « chant », du reste ; plutôt

une sorte de récitatif aigu et précipité que le timbre de Pierre rendait insoutenable.

(37c) Elle était fatiguée, et puis la Bastille. L'amiral les invita donc à s'asseoir à un petit café arabe sur le Champ-de-Mars. Paulette ne voulut pas de café. Elle eut de l'orgeat. L'amiral semblait si plein de son sujet qu'on aurait eu mauvaise grâce à l'interrompre. Pierre lui donnait la réplique, et Paulette, lasse, écoutait un mot sur trois, reposait ses yeux sur les toits vert-gris des pavillons de fer tarabiscotés qui encadraient le jardin où grimpaient des jets d'eau monumentaux. Des moukhères voilées circulaient entre les tables. Des hommes en fez et en gandoura traînaient sur les chaises parmi les toilettes parisiennes. Le soir commençait à tomber avec la poussière, l'odeur rance de la foule. (Aragon Les voyageurs de l'impériale (1942) Gallimard Folio 1972 : 35)

Ces variations dans la gradation du mimétisme et de la réflexivité sont fondamentales pour rendre sensible les activités du sujet connaissant... et aussi pour permettre au locuteur citant de faire sentir la nature des liens sémantiques qui l'unissent au locuteur / énonciateur cité. D'où la très grande variabilité et plasticité de ces formes, qui s'explique d'abord par l'objectif de coller au plus près de l2/e2, pour signifier

- des changements d'origine énonciative, ou, à défaut,
- des changements de points de vue sur l'objet, sans changement de sujet percevant.

Mais aussi, et surtout, cette variabilité et cette plasticité permettent à L1 de se positionner par rapport à l2 et de faire entendre son point de vue singulier face à tous les autres point de vue qui forment la chaîne et la trame de sa propre voix, et envers lesquels L1 entretient des rapports complexes, qui ne s'analysent pas simplement en termes de co-énonciation, mais encore en terme de sous- et de sur-énonciation (Rabatel 2002a, 2003e, f, g). Mais ceci est une autre histoire...

### Références bibliographiques

- AUTHIER, Jacqueline (1995) *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris : Larousse.
- BANFIELD, Ann 1995 [1982] *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : Le Seuil.
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil.
- COHN, Dorrit (1981) *La transparence intérieure*. Paris : Le Seuil.
- DUCROT, Oswald (1980b) « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT, Oswald (1984) *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- HOLM, Helge (2002) « *Madame Bovary* et le lecteur modèle ». *Polyphonie – linguistique et littéraire V*, 119-136. Université de Roskilde.
- MARNETTE, Sophie (1998) *Narrateur et point de vue dans la littérature du français médiéval : une approche linguistique*. Berne : Peter Lang.

- MARNETTE, Sophie (2002) « Etudier les pensées rapportées en français: mission impossible? ». *Faits de Langues* 19, 211- 220.
- NØLKE, Henning (2002) « La polyphonie comme théorie linguistique », in Carel, M. (éd), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, 215-224. Paris : Kimé.
- NØLKE, Henning et OLSEN, Michel (2000) « Polyphonie : théorie et terminologie », *Polyphonie- linguistique et littéraire* 2, 45-171. Université de Roskilde, Danemark.
- NØLKE, Henning et OLSEN, Michel (2002) « Le passé simple subjectif 2 », *Polyphonie- linguistique et littéraire* 5, 101-118. Université de Roskilde, Danemark.
- NORÉN, Coco (2000) « Remarques sur la notion de point de vue », *Polyphonie- linguistique et littéraire* 2, 33-44. Université de Roskilde, Danemark.
- OLSEN, Michel (2002) « Le passé simple subjectif ». *Polyphonie-linguistique et littéraire* 4, 101-123. Université de Roskilde, Danemark.
- PERRIN, Laurent (2002) « Les formes de la citation au style direct, indirect et indirect libre », *Faits de Langues* 19, 147-157.
- RABATEL, Alain (1998) *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.
- RABATEL, Alain (1999) « Mais dans les énoncés narratifs : un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel », *Le Français Moderne LXVII*, 1, 49-60.
- RABATEL, Alain (2000a) « Un, deux, trois points de vue ? Pour une approche unifiante des points de vue narratifs et discursif », *La Lecture Littéraire* 4, 195-254.
- RABATEL, Alain (2000b) « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" *c'est* et marquage du point de vue », *Langue Française* 128, 52-73.
- RABATEL, Alain (2001a) « Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et points de vue », *Poétique* 126, 151-173.
- RABATEL, Alain (2001b) « Le point de vue et l'organisation du texte », *Quelles grammaires enseigner à l'école et au collège ? Discours, genres, textes, phrases*. Garcia-Debanc, C. et alii (eds), 227-240. Toulouse : Delagrave/CRDP de Midi-Pyrénées.
- RABATEL, Alain (2001c) « La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *mais, cependant, maintenant, alors, et* dans l'embrayage

- du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel », *Romanische Forschungen* 113, 2, 153-170.
- RABATEL, Alain (2001d) « Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue » *Langue Française* 132, 72-95.
- RABATEL, Alain (2001e) « Valeurs énonciative et représentative des "présentatifs" *c'est, il y a, voici/voilà* : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9/10, 43-74. Orléans : Presses Universitaires d'Orléans.
- RABATEL, Alain (2001f) *Effacement énonciatif et argumentation indirecte*. Synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches, Université de Lyon 2.
- RABATEL, Alain (2002a) « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels : *hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques* ». *Enjeux* 54, 52-66.
- RABATEL, Alain (2003a) « Les verbes de perception, entre point de vue *représenté* et discours *représentés* ». Actes du colloque international *Le discours rapporté dans tous ses états : questions de frontières*. Oxford : Oxford University Press.
- RABATEL, Alain (2003b) « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique* 46.
- RABATEL, Alain (2003c) « Un paradoxe énonciatif : la connotation autonymique représentée dans les "phrases sans parole" stéréotypées du récit ». *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Authier-Revuz, J., Doury, M. et Reboul-Touré, S. (éds) Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- RABATEL, Alain (2003d) « Effacement énonciatif et argumentation indirecte. "On-perceptions", "on-représentations" et "on-vérités" dans les points de vue stéréotypés », *Signes, langues, cognition*, Raccah, P-Y. (éd) Pulim.
- RABATEL, Alain (2003e) « La narrativisation d'un texte argumentatif : mode de résolution des conflits et mode d'argumentation propositionnelle indirecte », in *Les processus de la rédaction collaborative*. Mondada, L. et Bouchard, R. (éds). Paris : L'Harmattan (à paraître).
- RABATEL, Alain (2003f) « Déséquilibres interactionnels et cognitifs, postures énonciatives et co-construction des savoirs : co-énonciateurs, sur-énon-

- ciateurs et archi-énonciateurs », in *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Rabatel, A. (éd). Presses Universitaires de Lyon (à paraître).
- RABATEL, Alain (2003g) « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation » *Estudios de lengua y literatura francesas 14*. Université de Cadix (à paraître).
- RABATEL, Alain (2003h) « Les formes d'expression de la pré-réflexivité dans le discours indirect libre et dans les points de vue représentés ou embryonnaires ». *Bulletin de la Société de Stylistique anglaise 24* (à paraître).
- RABATEL, Alain (2003i) « Analyse énonciative de la valeur aspectuo-temporelle de l'IMP dans les suites PS + IMP sans lien thématique ». *Catégories descriptives pour le texte*, Monneret, P. et Despierre, C. (éds). Dijon : Editions Universitaires de Dijon..
- RABATEL, Alain (2004a) « La notion de *re-présentation* dans les discours représentés, comme cumul de valeurs descriptive et interprétative, entre usage et mention ». *L'apport de l'analyse du discours : un tournant dans les études littéraires ?* Amossy et Maingueneau (éds).
- RABATEL, Alain (2004, en lecture b) « Une lecture énonciative des valeurs aspectuo-temporelles et commentatives de l'imparfait dans les suites PS + IMP : point de vue du locuteur ou point de vue de l'énonciateur ? » *Journal of French Language Studies*.
- ROSIER, Laurence (1999) *Le discours rapporté*. Bruxelles : Duculot.
- SØRENSEN RAVN JØRGENSEN, Kathrin (2002) « Les verbes de perception, les connecteurs et le discours indirect libre embryonnaire », *Polyphonie- linguistique et littéraire 5*, 149-181. Université de Roskilde, Danemark.
- SPITZER, Leo (1961) [1922] « Sprachmischung als Stilmittel und Ausdruck », in *Stilstudien 2*, München.
- VION, Robert (2001) « 'Effacement énonciatif' et stratégies discursives », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), 331-354. Gap, Paris : Ophrys.